

Copie

LII.

S<sup>t</sup> Germain le xj May. 1662.

Monsieur

Je ressens un double déplaisir de votre indisposition, et pour l'incommodité que vous en recevez, et par ce qu'elle m'a privé du mérite de souffrir icy la persecution, dont vous pourriez me menacer, mais dont j'aurois pris l'effet pour une nouvelle grâce. Vous voilà donc Monsieur dans le rang de ceux de qui *missor Pietro d'Arezzo* dict. *che hanno buona uolontà et triste gambe.* Je souhaite pour l'amour de vous, que vous y soyez plustost libre, et valement, que dans le sens mistique de ce digne auteur. Que je rougis en écrivant ceci, d'avoir cité à un homme de votre poids, et comme je vous nais de vostre continence, Aussi n'oserois je plus après cela mettre au bas de cette Lettre le même nom que Mess<sup>rs</sup> les Estats. signé en trois differents endroits de l'exemplaire de leur dernier Traité, car il me semble que la réponse d'un ministre à une Lettre d'affaires, et un passage de l'A. non cohérent. C'est pourquoy vous agréerez s'il vous plaît que me remettant au billet cy joint, Je me contente d'asseurer mon incomparable Constanten, *propensissima uoluntatis*

A Monsieur  
Monsieur Huygens de  
Luylichem J<sup>r</sup> A Paris.

Mansuetissima et obsequentissima  
sua Leonoe.

Billet apart.

Le Roy a trouvé bon que je vous assure de sa part que la Tour du Chastiau d'Orange subsistera en l'estat qu'il est.

Signé  
De Lionne.





